



N2

FORMATION A LA SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES Niveau 2

ÉTABLISSEMENTS

Toute entreprise extérieure intervenant sur site industriel

PUBLIC VISÉ

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation de travail, permis de travail...)

PRÉ REQUIS

Etre titulaire d'un certificat de Niveau 1 en cours de validité et maîtriser le français lu, écrit et parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail)

DURÉE

2 jours consécutifs - 14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

5 minimum - 15 maximum

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

CONDITIONS DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION

Stage inter ou intra entreprise mais devant comporter au moins deux corps de métier différents

RECYCLAGE

Validité du certificat : 4 ans.

OBJECTIFS

- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité, et les responsabilités civiles et pénales
Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et les procédures associées
- Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection
- Acquérir une culture sécurité

Moyens pédagogiques

- Exposé participatif
- Présentation par Power Point et autres supports visuels (photos, films...)
- Support pédagogique remis au stagiaire
- Présentation d'EPI et de documents opérationnels (FDS, PdP, autorisation de travail...)
- Exercices pratiques, études de cas, analyse accident de travail, Document Unique, PdP

Moyens techniques

- Salle
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur

Moyens d'encadrement

- Formateur labellisé UIC selon DT40

HABILITATION

- Cette formation permet la délivrance par l'employeur de l'habilitation N2 nécessaire pour intervenir sur les sites chimiques et pétrochimiques

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Contrôle des connaissances sous forme de QCM et de questions ouvertes (20 questions dont 3 éliminatoires) : note de 15/20 minimum requise
- Feuille de présence
- Evaluation de la satisfaction stagiaire en fin de formation
- Attestation de résultat avec avis du formateur
- Carte



N2

FORMATION A LA SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES Niveau 2

PROGRAMME

- Introduction (1h00)
- Contexte et enjeux de la sécurité (3h30)
- Rôle et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2 (2h00)
- Evaluation des risques et définition des mesures de prévention/protection (3h00)
- Plan de Prévention (3h00)
- Conclusion (10 min)
- Evaluation des connaissances (1h20)